



PRÉFET DU PAS-DE-CALAIS

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

TEMPÊTE CIARAN : LE PRÉFET MET EN ŒUVRE UN DISPOSITIF DE MISE À L'ABRI DES PERSONNES MIGRANTES

Arras, le 1^{er} novembre 2023

La tempête Ciaran touchera le département du Pas-de-Calais dès cette nuit et dans la journée du jeudi 2 novembre avec des vents allant jusqu'à 130km/h sur le littoral.

Dans ce cadre, Jacques Billant, préfet du Pas-de-Calais, a décidé de mettre en œuvre un dispositif temporaire et exceptionnel dès ce soir de mise à l'abri des personnes migrantes sur le Calais. Ce dispositif pourra être prolongé dans la nuit de jeudi 2 novembre à vendredi 3 novembre en fonction de l'évolution des conditions météorologiques. Les maraudes sociales des associations mandatées par l'État sont également renforcées.

Ce dispositif vient renforcer les mises à l'abri qui sont quotidiennement proposées pour les personnes les plus vulnérables au sein de structures dans le Pas-de-Calais permettant une prise en charge de longue durée et un accompagnement dans les démarches administratives des personnes. Au total depuis le 1^{er} janvier 2023, 3 778 personnes ont bénéficié de ce dispositif.

Service Départemental de la Communication Interministérielle

Rue Ferdinand Buisson
62020 ARRAS Cedex 9
Tél : 03 21 21 20 05
Mél : pref-communication@pas-de-calais.gouv.fr



www.pas-de-calais.gouv.fr



[@prefetpasdecalais](https://www.facebook.com/prefetpasdecalais)



[@prefet62](https://twitter.com/prefet62)